

# Marcillac-la-Croisille - Inauguration des nouveaux pas de tir



Des nouveaux pas de tir à 100 m ont été installés à Marcillac - © DR

Après le stand de tir à 25 mètres puis à 50 mètres, le Sportir Club Marcillacois dispose à présent d'un 100 mètres.

Samedi 17 septembre, Bernard Hilaire président du Sportir Club Marcillacois avait convié, sur les nouvelles installations du club, Jean Louis Bachellerie, maire de Marcillac-la-Croisille, Agnès Audeguil adjointe au maire et conseillère départementale en charge du tourisme, les membres du comité directeur du club et tous les bénévoles qui ont participé à l'aménagement et la mise en sécurité du nouveau stand de tir à 100 mètres.

Ce projet initié en 2021 par les membres du comité directeur permettra de répondre à la demande des tireurs et à la croissance du club en termes de licenciés.

Le club compte à présent cinq postes de tir à 100 mètres. Pour ce faire, une société locale a été engagée pour réaliser les travaux de terrassement. Le président a souligné la mobilisation des licenciés motivés pour l'aménagement des stands de tir tout au cours de cet été.

Grâce à leur travail, ce nouvel équipement s'inscrit pleinement dans la politique de sécurisation des pas de tir et des conditions de pratique des licenciés.

Le Sportir Club Marcillacois devient ainsi le troisième club corrézien à proposer à ses licenciés une possibilité de tir à 100 mètres.

Bernard Hilaire, président du club, a remercié toutes les personnes présentes lors de cette présentation et particulièrement la mairie de Marcillac-la-Croisille pour toute l'aide apportée tout au long de l'année.

Le maire s'est réjoui de l'importance du tissu associatif de sa commune et tout particulièrement du dynamisme du Sportir Club Marcillacois.

Après la visite des installations, le maire et son adjointe ainsi que les tireurs présents ont pu s'initier au tir à 100 mètres. A suivi un « pot de l'amitié » pour clôturer cette matinée.